

ELUS INTERESSES

(suite)

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

- ANNETTE Gilbert	au titre de la Caisse des Ecoles	Rapport n° 10/7-23
- PICARD Hajasoa		
- VICTORIA RETOURNAT Danielle		
- PAULÉE Marie-Thérèse		
- FRANÇOISE Gérard		
- VARONDIN Frédéric		
- BARDIÈRE Jean-Michel (représentant les professeurs des écoles)		

- ANNETTE Gilbert	au titre du CCAS	Rapport n° 10/7-23
- ORPHÉ Monique		
- VICTORIA RETOURNAT Danielle		
- PESTEL René Louis		
- ISIDORE Marylise		
- TURPIN Marie-Annick		
- ANDAMAYE Marie-Annick		
(*) TROTET Maryse		
- ALBANY Christian		

- ANNETTE Gilbert	au titre de la SEML DIONYSPOUR	Rapport n° 10/7-23
- COUDERC Alain		
- JAVEL François		
- PELTIER Hélyette		
- ALBANY Christian		

- JAVEL François	au titre de l'OTI du Nord	Rapport n° 10/7-23
- ANDAMAYE Marie-Annick		

- PONIN-BALLOM Gino	au titre de la SIDR	Rapport n° 10/7-35
- HOARAU Emmanuel		Rapport n° 10/7-36
- DINDAR Ibrahim		Rapport n° 10/7-37

- NAILLET Philippe	au titre de la SEML SODIPARC	Rapport n° 10/7-41
--------------------	------------------------------	--------------------

- ANNETTE Gilbert	au titre de la SEML DIONYSPOUR	Rapport n° 10/7-44
- COUDERC Alain		
- JAVEL François		
- PELTIER Hélyette		
- ALBANY Christian		

CCAS Centre Communal d'Action Sociale
SEML Société d'Economie Mixte Locale
OTI Office de Tourisme Intercommunal

(*) élue absente à la séance

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

Elus	Horaires	Remarques
	ARRIVÉES	
COUDERC Alain	à 09 h 22	avant examen des dossiers à l'Ordre du Jour
PONIN-BALLOM Gino	à 09 h 24	au Rapport n° 10/7-01
LOUISE Rose Blanche	à 09 h 49	au Rapport n° 10/7-01
KICHÉNIN Virgile	à 10 h 00	au Rapport n° 10/7-01
NATIVEL Mickaël	à 10 h 05	au Rapport n° 10/7-01
NAILLET Philippe	à 10 h 25	au Rapport n° 10/7-05
	DÉPLACEMENTS	
VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini	de 09 h 22 à 10 h 06	avant examen des dossiers à l'Ordre du Jour au Rapport n° 10/7-01
CHÉFIARE Claudine	de 10 h 09 à 10 h 26	du Rapport n° 10/7-01 au Rapport n° 10/7-06
ALBANY Christian	de 10 h 15 à 10 h 41	du Rapport n° 10/7-03 au Rapport n° 10/7-10
HOAREAU Jean-François	de 10 h 29 à 10 h 38	du Rapport n° 10/7-08 au Rapport n° 10/7-10
LAURET Edmond	de 10 h 53 à 11 h 09	du Rapport n° 10/7-16 au Rapport n° 10/7-23

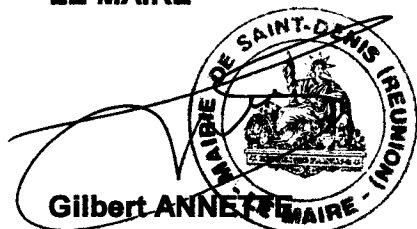
DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

(suite)

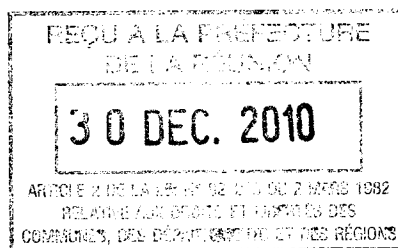
Elus	Horaires	Remarques
	DÉPLACEMENTS	
INGAR Iqbal	de 10 h 54 à 10 h 56	du Rapport n° 10/7-17 au Rapport n° 10/7-18
ANDAMAYE Marie-Annick	de 11 h 05 à 11 h 26	du Rapport n° 10/7-23 au Rapport n° 10/7-28
FOURNEL Dominique	de 11 h 23 à 11 h 24	du Rapport n° 10/7-25 au Rapport n° 10/7-27
	DÉPARTS	
ASSABY Maximilien	à 10 h 26	au Rapport n° 10/7-06
MAILLOT Gérald	à 11 h 00	au Rapport n° 10/7-21
ADAME Brigitte	à 11 h 51	au Rapport n° 10/7-43
		avant le vote
		procuration à ORPHÉ Monique
		après le vote

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'hôtel de Ville de Saint-Denis le
28 DEC. 2010 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 48 sur 55.

LE MAIRE



Gilbert ANNETTE MAIRE - (INOIN)



OBJET REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE
BUDGET PRIMITIF 2011

La Régie Marchés et Droits de Place, chargée de gérer les marchés fixes et forains de la Commune ainsi que l'occupation privative du domaine public communal à des fins commerciales, est un service public doté de l'autonomie financière qui dispose donc d'un budget propre, distinct de celui de la Ville.

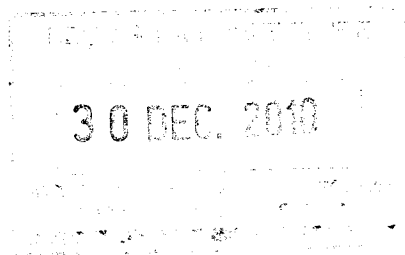
A ce titre, et conformément aux dispositions légales applicables à ce type de structure, ce budget doit obligatoirement s'équilibrer en dépenses et recettes sans subvention de la collectivité de rattachement (Articles L 2222-1 et L 2222-2 du Code Général des Collectivités Territoriales).

La prise en compte des besoins prévisionnels nécessaires à la bonne marche du service et des recettes attendues des droits de place et location d'emplacements aboutit au projet de Budget Primitif pour l'exercice 2011 qui s'équilibre -en dépenses et recettes- à :

1 500 000,00 € pour la Section de Fonctionnement,
et 2 280 000,00 € pour la Section d'Investissement.

Je vous demande donc d'approuver le Budget Primitif 2011 de la Régie Marchés et Droits de Place tel qu'il figure en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

OBJET REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE
BUDGET PRIMITIF 2011

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 10/7-07 du Maire ;

Vu le rapport de Madame ORPHE Monique, 1ère Adjointe, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Générale, et Economie Marchande/ Economie Solidaire ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Approuve le Budget Primitif 2011 de la Régie Marchés et Droits de Place tel qu'il figure en annexe et qui s'équilibre - en dépenses et recettes - à :

1 500 000,00 € pour la Section de Fonctionnement,
et 2 280 000,00 € pour la Section d'Investissement.


Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 28 DEC. 2010



N° Chap. Code SECT	DEPENSES		RECETTES	
	Libellés	Pour mémoire BP-2010	Libellés	Pour mémoire BP-2010
80	ACHATS			
602	Achats associés	47 500,00		
6022	Fournitures consommables	1 500,00		
60221	Produits d'entretien	1 500,00		
60222	Fournitures de bureau	1 500,00		
60223	Fournitures de matériel et d'usure			
60224	Fournitures de matériel			
60225	Fournitures de bureau			
604	Achats d'études et prestation de services			
606	Achats non stockés de matériels et fournitures	46 000,00		
6061	fournitures non stockables	33 000,00		
6063	fournitures d'entretien et de palliement	7 000,00		
6064	fournitures administratives de bureau	4 000,00		
6066	Carburants	2 000,00		
6068	Autres matériels et fournitures			
81	SERVICES EXTERIEURS	157 000,00		
613	Localisations	33 000,00		
6132	localisations immobilières			
6135	localisations mobilières	33 000,00		
615	Entretien et réparations	97 500,00		
6152	sur biens immobiliers	90 000,00		
6156	sur biens mobiliers	7 500,00		
61561	Matériel roulant			
6156	Maintenance	3 500,00		
616	Primes d'assurances	1 500,00		
6161	Multirisques	1 500,00		
617	Etudes et recherches	20 000,00		
618	Divers (documentation, abonnements)	5 000,00		
82	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	188 500,00		
622	Rémunération d'intermédiaire et honoraires	11 500,00		
6226	honoraires au comptable et aux régisseurs	4 000,00		
6228	autres honoraires	7 500,00		
6227	franc d'acte et de contentieux	5 000,00		
6228	divers			
623	Publicités et insertions			
6231	annonces et insertions			
6236	divers			
624	Transport de biens et transport collectif du personnel	9 500,00		
6241	transport sur achat	9 000,00		
6246	transport divers	500,00		
625	Déplacements, missions et réceptions	20 000,00		
6251	voitures et déplacements	3 500,00		
6256	missions	2 500,00		
6257	réceptions	1 000,00		
626	Frais postaux et de télécommunications	4 000,00		
6262	frais de télécommunications	4 000,00		
628	Divers	140 000,00		
6282	Frais de gentlemannage	140 000,00		
84	CHARGES DE PERSONNEL	393 250,00		
621	Rémunérés extérieurs	157 500,00		
6216	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	157 500,00		
6216	Autres personnels extérieurs			
641	Rémunération du personnel	157 500,00		
6411	salaires, appointements, commissions de base	140 000,00		
645	Charges sociales	75 000,00		
6451	cotisations à l'URSSAF	60 000,00		
6453	cotisations Caisse de Retraite	60 000,00		
6454	cotisations ASSÉDIC	15 000,00		
647	Autres charges (pharmacie)	3 250,00		
6474	Versement aux oeuvres sociales	2 500,00		
6475	indemnité de travail, pharmacie	750,00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	15 000,00		
654	Pertes sur créances irrécouvrables	15 000,00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 000,00		
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
6716	autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 000,00		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)			
678	Autres charges exceptionnelles			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			
681	Charges d'exploitation	63 820,23		
6811	Dotations aux amortissements des immob. corp. et récup.	63 820,23		
6811	Dotations aux amortissements des immob. corp. et récup.	97 564,48		
6811	Dotations aux amortissements des immob. corp. et récup.	97 564,48		
823	AUTOFINANCEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	880 076,23		
823	AUTOFINANCEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	511 178,77		
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	1 391 250,00		
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE			1 500 000,00

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
 En séance du 18/12/2010
 En annexe à la Délibération N° 2010-07

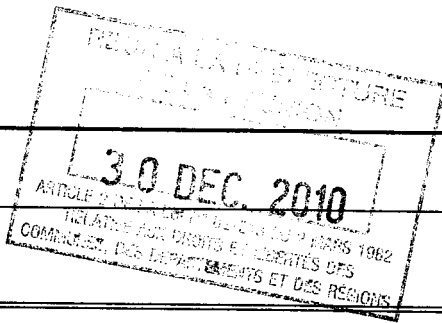
LE MAIRE



RECETTES COURANTES DE L'EXERCICE
 1 391 250,00

RECETTES ANTÉRIEURES REPORTÉES
 1 500 000,00

TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE
 1 500 000,00



SECTION INVESTISSEMENT

N° Chap.Cpte	LIBRAIRIE DEPENSES	Budget Prévisionnel 2011		N° Chap.Cpte	LIBRAIRIE RECETTES	Budget Prévisionnel 2011	
		Pour mémoire BP 2010	Proposés Votés			Pour mémoire BP 2010	Proposés Votés
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	575 000,00	2 200 000,00	10	APPORT, DOTATION, RESERVES		
214	Constructions sur sol d'autrui	520 000,00	300 000,00	106	Réserves		
2141	Bâtiments	20 000,00		1069	Autres Réserves		
2145	Installat° gés, agencis. & aménage des construct°	500 000,00	300 000,00	164	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 661 050,00	1 661 050,00
215	Installat° Techn. Mat. et Outil. Industriels			1641	Emprunts en euro		
2151	Installations complexes spécialisées			040	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	65 820,23	65 820,23
2152	Installations à caractère spécifique			281	Amort. des immobilisat° corporelles		
2154	Matériel et Outillage industriels			2814	constructions sur sol d'autrui	63 000,00	63 000,00
2155	Outillage industriel			28141	Bâtiments	1 720,01	1 720,01
2157	agencement et améng. du mat. et outillages			28145	Installat° gés, agencis. & aménage des construct°	61 889,16	61 889,16
219	Autres immobilisations corporelles	55 000,00	00 000,00	2815	Installations techniques, matériels et outillages industriels		
2191	Installations complexes spécialisées	20 000,00		28153	Installations à caractère spécifique		
2192	Matériel de transport	15 000,00		28154	matériel industriel		
2193	Matériel de bureau et informatique	20 000,00		28155	outillage industriel		
2194	Mobilier			28157	agencement et améng. du mat. et outillages		
23	IMMOBILISATION EN COURS		1 900 000,00	2818	autres immobilisations corporelles	27 780,52	33 955,31
231	Immobilisations corporelles en cours		1 900 000,00	28181	Installat° gés, agencis. & aménage divers	10 000,00	15 703,70
2313	Constructions		1 300 000,00	28182	matériel de transport	7 631,59	7 631,59
				28183	matériel de bureau	5 025,14	5 025,14
				28184	mobilier	7 055,69	9 620,02
					RECETTES COURANTES DE L'EXERCICE	65 820,23	1 758 914,48
				051	AUTOFINANCEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA SECTION INVESTISSEMENT	511 179,77	521 385,52
					TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	577 000,00	2 280 000,00
					TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	575 000,00	2 200 000,00

REÇU A LA PREFECTURE
DE LA SEINE-SAINT-DENIS
30 DEC. 2010
ARTICLE 2 DE LA LOI N° 1033 DU 10 AOUT 1982
RELATIVE A L'AMENAGEMENT ET A L'EXERCICE DES
COMPETENCES DES DEPARTS SEINNIENS ET DES REGIONALES

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
En séance du 18/12/2010
En annexe à la Délibération N° 1017-07

LE MAIRE